

**REPUBLIQUE DU NIGER**  
-----  
**COMITE INTERMINISTERIEL DE PILOTAGE  
DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT RURAL**  
-----  
**Secrétariat Exécutif**

**Note à l'attention de Messieurs les Ministres, Membres du CIP/SDR**

**Objet** : Résultats des revues des dépenses publiques de 2009 et 2010.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance financière de l'action gouvernementale et la modernisation de la gestion publique, un programme de réformes de gestion des finances publiques et de la responsabilité financière (PEMFAR) a été initié et mis en œuvre depuis 2005. Parmi les mesures prioritaires du plan d'actions du PEMFAR, figure la conduite des revues périodiques des dépenses publiques par tous les ministères sectoriels.

C'est pourquoi, après la revue des dépenses publiques (RDP) de 2001-2006 et la période 2007-2008, le SE SDR a conduit les travaux d'élaboration de la 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> revues des dépenses publiques ayant couvert les gestions 2009 et 2010. Ces travaux se sont déroulés sur tout le long du premier semestre 2011. Il convient de rappeler que l'exercice permet d'apprécier et d'analyser la gestion et la performance du secteur notamment, l'allocation et la gestion des ressources, les résultats obtenus. Les principaux résultats attendus au titre de la revue des dépenses publiques sont : (i) l'allocation des ressources au niveau global, par structure et par région est appréciée ; (ii) le volume des dépenses publiques par structure et par région est connu ; (iii) le financement du secteur est mieux cerné ; (iv) les impacts de la mise en œuvre des recommandations des dernières revues des dépenses publiques sont évalués. La validation des rapports des revues des dépenses publiques de 2009 et 2010, sont intervenues avec des ateliers nationaux organisés par le SE SDR en septembre 2011 qui ont vu la participation de l'ensemble des acteurs de la gestion financière du secteur rural.

L'économie de ces deux rapports appelle les constats ci après, discutés et partagés avec l'ensemble des acteurs présents aux ateliers de validations :

- Au niveau des ressources humaines, l'effectif du secteur est respectivement de 4229 agents et 4192 agents en 2010 et 2009 avec également des taux d'encadrement très faible par rapport à la population nationale et de celles des régions. Le taux moyen d'encadrement pour l'ensemble des ministères du secteur rural est de 20 agents pour 100.000 habitants ;
- Au niveau des prévisions budgétaires, les niveaux de 2009 et 2010 demeurent insuffisants au regard de la demande sociale et à l'importance du secteur rural dans l'agenda politique national et international. Ces prévisions ont atteint 21% du budget total hors dette en 2010 ;
- Au niveau de l'exécution du budget, les dépenses publiques pour le secteur rural, toutes catégories confondues, du budget 2010 ont atteint 60,78 milliards de FCFA contre respectivement 83,729 milliards de FCFA en 2009 et 87,47 milliards de FCFA en 2008. Ainsi, par rapport à la gestion précédente, les dépenses totales du secteur ont connu une baisse drastique de plus de 27% en valeur relative. Ces dépenses

publiques du secteur rural représentent également 10,4% des dépenses totales hors dettes en 2010 contre 12% en 2009. Le faible niveau des dépenses publiques du secteur est lié en partie par les dépenses d'investissement du secteur qui a accusé une réduction de l'ordre de 31% par rapport à 2009.

- Une analyse approfondie des dépenses de biens et services fait ressortir un faible niveau des dépenses d'entretien bâtiments, d'entretien véhicule et de carburant ; avec des disparités entre les départements ministériels et à l'intérieur des ministères.
- Au niveau des investissements publics, les investissements administratifs ont représentés 9% des dépenses d'investissements administratifs du budget en 2010 et 4,3% en 2009. Rapportées aux dépenses totales du secteur, ces investissements administratifs ne représentent que 8,2% en 2010 et 22% en 2009. D'autre part, il a été relevé un faible niveau des dépenses d'investissements administratifs affectés à l'achat du matériel informatique dans l'ensemble des ministères du secteur.

Quant aux investissements des projets et programmes, les dépenses du portefeuille du secteur se rétrécissent malgré la problématique de l'insécurité alimentaire, la dégradation de l'environnement, la faiblesse du couverture en infrastructures hydrauliques, ... L'analyse de l'évolution du plan de financement du portefeuille des projets/programmes fait ressortir une volatilité des ressources affectées au secteur, surtout au niveau de l'aide publique au développement. En effet, les deux importants types de financement, que sont les dons et les emprunts, ont connu des baisses importantes par rapport à l'exercice précédent malgré l'importance de la demande sociale en biens et services publics, la place de la SDR dans la SDRP et l'agenda national et international.

Par ailleurs, il a été également relevé des dépenses d'investissement des projets non inscrits au budget l'Etat pour un montant de 6,124 milliards de FCFA en 2010, tous secteurs et bailleurs de fonds confondus.

- Au niveau de la déconcentration de l'exécution budgétaire, les études ont montré que les dépenses publiques du secteur sont trop concentrées au niveau de l'administration centrale. Les dépenses totales du secteur sur les crédits délégués ont atteint 2,744 milliards de FCFA en 2010 contre 0,309 milliards de FCFA en 2009. Ces crédits délégués représentent 3,9% des dépenses totales du secteur rural en 2010 et 0,9% en 2009. Cette hausse très remarquable s'explique par l'importance des investissements administratifs réalisés par le MEE/LCD au niveau des régions et l'amélioration des crédits de fonctionnement courant des structures déconcentrés. Selon les départements ministériels, les crédits délégués ont atteint 860 millions au MAGEL, 1817 millions de FCFA au MEELCD et 67 millions au MATDC. Il convient de relever que les crédits délégués de fonctionnement sont de 366 millions de FCFA dont 200 millions de FCFA pour le MAGEL, 106 millions de FCFA pour le MEELCD et - 60 millions de FCFA pour le MATDC. Comparés au nombre de directions régionales et de départementales, ce niveau de crédits délégués de fonctionnement sont jugés faible par rapport à 40 directions régionales et 180 directions départementales.
- le taux d'exécution financière du budget des ministères du secteur rural demeure faible et non satisfaisant. Ce taux est de 57% en 2010 pour les investissements administratifs, 77% pour les dépenses de biens et services et les subventions/transferts, 61% pour les projets financés sur dons et 47% pour ceux financés sur emprunts. Cette situation interpelle l'ensemble des acteurs de la gestion budgétaire notamment les DRFM et Cabinets des ministères respectifs d'une part, et, les services techniques du Ministère de l'Economie et des Finances. Toutefois, pour

ce qui concerne le MEF, sa responsabilité reste faible dans cette contreperformance parce que la situation des crédits de 2010, établie par la Direction de l'Informatique Financière du MEF, montre que le taux de libération des crédits est presque de 100%.

Ces différents constats appellent des recommandations pertinentes formulées et adoptées par les ateliers de validations des deux revues aux fins d'une amélioration de la gouvernance financière et budgétaire, à tous les niveaux. Ces recommandations sont résumées dans le tableau suivant.

<b>recommandations</b>	<b>responsable</b>	<b>indicateur de suivi</b>
<b>a)</b> Accroître équitablement des crédits délégués au profit des structures régionales et départementales du secteur, comme effectué par le MEE/LCD ;	SG et DRFM	taux d'accroissement des crédits délégués par rapport au budget du ministères
<b>b)</b> former les acteurs chargés de la préparation et de l'exécution budgétaire sur la programmation et le cadre pluriannuel des dépenses ;	SE SDR et DRFM	Nombre de cadres formés Nombre d'ateliers de formation
<b>c)</b> doter les services déconcentrés en ressources humaines en qualité et en quantité ;	SG et DRH	Taux d'accroissement de l'effectif du personnel des directions régionales
<b>d)</b> doter les services déconcentrés en crédits délégués pour le fonctionnement des services et l'entretien des matériels techniques et de transport ;	SG et DRFM	taux d'accroissement des crédits délégués de fonctionnement
<b>e)</b> prendre des dispositions pour le passage à une budgétisation axée sur les résultats, et, par programme majeur de la SDR.	SE SDR et DRFM	Nombre de ministères disposant de BPO
<b>f)</b> promouvoir l'opérationnalisation du CDMT sectoriel et global ;	SE SDR	Nombre de ministères disposant de CDMT sectoriel
<b>g)</b> Elargir le champ d'étude physique de la revue des dépenses publiques en se déplaçant sur le terrain des huit régions	SE SDR et SG	Degré de prise en compte des données régionales et départementales
<b>h)</b> Prendre les dispositions diligentes pour une appropriation des RDP par les Autorités compétentes	SG et DRFM	Nombre de recommandations de la RDP mises en œuvre
<b>i)</b> élaborer une note synthétique à l'attention des ministres en charge de la SDR	SE SDR	Note élaborée et transmise

Niamey, le 5 octobre 2011.

**Mme MAIKOREIMA Zeinabou**, SE SDR